



## Villenave d'Ornon – Avenue Bourlaux

### **CONCERTATION relative au projet de requalification générale de l'avenue Edouard Bourlaux**

Le Président de Bordeaux Métropole et le Maire de Villenave d'Ornon informent le public d'une concertation préalable relative au projet de requalification de l'avenue Edouard Bourlaux à Villenave d'Ornon. Cette concertation décidée par délibération métropolitaine n°2018-735 du 30 novembre 2018, **se déroulera du 13 décembre 2018 au 29 janvier 2019.**

Le public pourra consulter le dossier de concertation et inscrire ses observations sur le registre ouvert à cet effet, à l'Hôtel de ville de Villenave d'Ornon situé rue du Professeur Calmette 33140 Villenave d'Ornon. Les horaires d'ouvertures sont du lundi au vendredi de 8h45 à 16h45 sans interruption.

Une permanence sera assurée par Bordeaux Métropole à l'Hôtel de ville le 8 janvier de 10h à 12h30.

**A l'issue de cette concertation, le Conseil métropolitain approuvera le bilan de cette concertation.** Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.